

Relevé de votre CCP - n° 1

Relevé édité le 1 février 2017

> Arrêté mensuel du 31 décembre 2016 au 31 janvier 2017

Vos
Comptes
24h/24

> Internet : labanquepostale.fr **

Votre
Service
Client

> Téléphone : 04 91 10 94 50
> Courrier : LA BANQUE POSTALE
CENTRE FINANCIER
13900 MARSEILLE CEDEX 20

ASSEP34
THOMAS THIBAUT
9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Situation du CCP n° 13 692 18 B 030

IBAN : FR94 2004 1010 0913 6921 8B03 050 | BIC : PSSTFRPPMON

Nouveau solde au 31/01/2017

+ 1 453,50 €

Vos opérations

Date	Opération	Débit (€)	Crédit (€)	Soit en francs
	Ancien solde au 30/12/2016		1 867,69	
02/01	ACHAT CB OVH 01.01.17 CARTE NUMERO 565	1,19		- 7,81
03/01	Cotisation Formule de Compte Pro 63,00 EUR TVA= 0,00%-MT HT= 63,00EUR	63,00		- 413,25
27/01	CHEQUE N° 6411009	350,00		- 2 295,85
	Total des opérations	414,19		
	Nouveau solde au 31/01/2017		1 453,50	<i>+ 9 534,33</i>

TVA sur les débits. Sauf mention contraire, les opérations CCP sont exonérées de TVA en application de l'article 261 C du CGI.

Récapitulatif annuel des frais

> Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016

Récapitulatif édité le 1 février 2017

ASSEP34
THOMAS THIBAUT
9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Synthèse de votre CCP n° 1369218B030

Ce récapitulatif constitue la synthèse de l'ensemble des frais perçus et remboursés au titre de la gestion de votre CCP ⁽¹⁾ pour l'année 2016. Vous pouvez retrouver le détail de ces frais sur vos relevés de compte. Le montant total des frais de votre compte correspond au montant annuel des Frais et cotisations diminué des Avantages commerciaux et frais remboursés.

	Frais et cotisations		Avantages commerciaux et frais remboursés
	Nombre d'opérations	Montant annuel (€)	
Cotisations des produits et services			
Compte ADISPO (L'essentiel pour gérer votre CCP : carte, chéquier, relevé mensuel, services de banque en ligne, assurance Alliatys)			
Carte			
Frais de tenue de compte			
Autres cotisations *	3	171,00	
Total cotisations des produits et services		171,00	0,00
Frais de fonctionnement			
Relevé de compte fréquent			
Virement émis			
Utilisation du découvert (intérêts débiteurs)			
Total frais de fonctionnement		0,00	0,00
Frais pour irrégularités et incidents			
Mise en opposition de moyens de paiement			
Chèque sans provision			
Rejet d'opération			
Commission d'intervention			
Total frais pour irrégularités et incidents		0,00	0,00
Total Récapitulatif annuel des frais		171,00	0,00

Ce document récapitulatif ne constitue pas une facture.

* Services de banque à distance...

(1) Les produits d'épargne, d'ingénierie sociale, d'assurance et les opérations sur titres ne figurent pas dans ce récapitulatif annuel des frais. Les montants s'entendent TTC.

BON À SAVOIR

■ COMMENT FAIRE OPPOSITION EN CAS DE PERTE OU DE VOL DE VOS MOYENS DE PAIEMENT ?

Appelez immédiatement le 09 69 39 99 98 ⁽¹⁾ (du lundi au vendredi de 8h à 19h, le samedi de 8h à 12h) ou le 3639 ⁽²⁾ (7j/7et 24h/24) depuis la France métropolitaine et les DOM.

A défaut, vous pouvez contacter :

- **Pour vos chèquiers :**
le centre national d'appel des chèques perdus ou volés de la Banque de France au 0 892 683 208 ⁽³⁾.
- **Pour vos cartes de paiement et de retrait :**
le serveur interbancaire de mise en opposition des cartes 7j/7et 24h/24 au 0 892 705 705 ⁽³⁾.

**IMPORTANT : DANS TOUS LES CAS, CONFIRMEZ VOTRE OPPOSITION PAR ÉCRIT
DANS LES 48 HEURES À VOTRE CENTRE FINANCIER.**

Vous pouvez également effectuer votre déclaration au guichet d'un bureau de poste.

■ QUELLES GARANTIES POUR VOS DÉPÔTS ?

Le Fonds de Garanties des Dépôts et de Résolution vous assure en cas de faillite de La Banque Postale, sur les dépôts effectués sur vos comptes et livrets bancaires (CCP, CAT, CSL, CEL, PEL, Optimys PEL, Livret Jeune, Livret B, PEP, Compte d'attente) dans la limite de 100 000 euros par personne. Le plafond de 100 000 euros s'applique à chaque déposant en cas de compte joint et à hauteur de vos encours sur les Livrets A, LDD et/ou LEP.

■ COMMENT RÉSOUDRE UN DIFFÉREND ?

- Si vous souhaitez déposer une réclamation, vous pouvez vous adresser à votre bureau de poste ou contacter par courrier votre Service Clients à l'adresse indiquée au recto de ce relevé, par téléphone le Service Après-Vente au 09 69 39 99 98 ⁽¹⁾ ou par messagerie sécurisée depuis votre Espace Client du site labanquepostale.fr. La Banque Postale s'engage à répondre dans les meilleurs délais et au plus tard sous 10 jours à partir de la réception de la réclamation.
- En cas de désaccord avec la réponse apportée, vous pouvez déposer un recours à l'adresse suivante :

La Banque Postale
Service Relation Clientèle
11 rue Bourseul
75900 PARIS CEDEX 15

- Si vous n'avez pas eu de réponse à une demande écrite dans un délai de 2 mois ou si la réponse apportée ne vous satisfait pas, vous pouvez saisir le Médiateur de La Banque Postale. Le Médiateur exerce sa fonction en toute indépendance, dans le cadre de la Charte de la Médiation disponible auprès du Service Clients de La Banque Postale et dans les bureaux de poste. Le Médiateur facilitera la recherche d'une solution amiable.

Le Médiateur de La Banque Postale
115 Rue de Sèvres Case Postale G 009
75275 PARIS CEDEX 06



Ce document a été imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, conformément à nos engagements de banque responsable et respectueuse de notre environnement.

(1) Prix d'un appel local ou le +33 1 45 45 36 39 depuis l'étranger et les TOM (prix d'une communication internationale pour la France). (2) Service 0,15 € TTC/minute + prix d'un appel. (3) Service 0,35 € TTC/minute + prix d'un appel.

La Banque Postale - Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4 046 407 595 euros. Siège social et adresse postale : 115, rue de Sèvres - 75 275 Paris Cedex 06 - RCS Paris 421 100 645. Code APE 6419Z, intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 023 424.